



ARRETE n° 2024-08

REGLEMENTANT LA CIRCULATION LORS DE LA 11^{ème} ROUTE DES VIGNOBLES – CAP LEUCATE

Le Maire de TREILLES,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 et L.2213-1 ;

Vu le Code de la Route,

Vu la demande d'autorisation de passage formulée par le VELO SPRINT NARBONNAIS dont le siège social est 3 Rue Paul Constant 11100 NARBONNE ;

Considérant que pour le bon déroulement de la course cycliste organisée par le VELO SPRINT NARBONNAIS le samedi 30 mars 2024 sur la RD27, il convient de réglementer la circulation et le stationnement ;

Considérant l'itinéraire emprunté et les horaires annoncés de passages sur la Treilles ;

Considérant la nécessité d'assurer la sécurité des usagers et la facilité de la circulation à Treilles ;

ARRETE

Article 1

Le stationnement de tous les véhicules sera interdit des deux côtés sur chaussée de la RD27 le **samedi 30 mars 2024 de 14h00 à 17h30.**

Article 2

La circulation pourra être momentanément interrompue sur la RD27, lors des deux passages de la course cycliste encadrée et sécurisée par les responsables du VELO SPRINT NARBONNAIS le **samedi 30 mars 2024 de 14h00 à 17h30.**

Article 3

Les prescriptions du présent arrêté seront signalées par l'association du VELO SPRINT NARBONNAIS sur des panneaux et des marques réglementaires, dont l'installation et le retrait restent à la charge du demandeur.

Article 4

Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 5

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur dans la commune de Treilles.

Article 6

Le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Port Leucate et Mme La Secrétaire de Mairie à TREILLES sont chargés chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté.



Fait à TREILLES le 08 février 2024

Le Maire

Gérard LUCIEN

VELO SPRINT NARBONNAIS

Philippe TIROLIEN
3, Rue Paul Constant
11100 NARBONNE

Tel : 06 07 69 35 04

Mail : philippetirolien.vsn@orange.fr

SAMEDI 30 MARS 2024

11^{ème} ROUTE DES VIGNOBLES CAP LEUCATE

(Ex G.P. Cers et Marin)

LEUCATE – LEUCATE

Etape 2

2^{ème} Tronçon en ligne

ITINERAIRE - HORAIRE

Rassemblement des coureurs, signature de la feuille de contrôle, remise de des dossards au Foyer.....	13 H 30
Appel des coureurs, Contre allée Avenue Francis Vals.....	14 H 15
Départ fictif.....	0 KM.....14 H 25
D 327 en direction de CAVES	
Départ réel D 327 – Panneau sortie LEUCATE.....	1 KM.....14 H 30
D 327 en direction de CAVES	
Carrefour D 327 – D 427.....	2 KM 30014 H 33
D 327 Puis D 27 en direction de CAVES	
CAVES.....	5 KM 400.....14 H 39
D 27 en direction de TREILLES (Territoire de FITOU)	
TREILLES.....	8 KM 500.....14 H 43
D 27 en direction de SAINT JEAN DE BARROU	
Carrefour D 27 – D 50.....	9 KM 600.....14 H 45
D 27 en direction de SAINT JEAN DE BARROU	
Carrefour D 27 – D 227(Territoire de FEUILLA).....	13 KM 400.....14 H 21
D 27 en direction de SAINT JEAN DE BARROU (Territoire de FEUILLA)	
Carrefour D 27 – D 327.....(Territoire de FEUILLA).....	13 KM 800.....14 H 22
D 27 en direction de SAINT JEAN DE BARROU	
Carrefour D 27 – D 50..(Territoire de FRAISSÉ DES CORBIERES) 18 KM 300.....	14 H 58
D 27 en direction de SAINT JEAN DE BARROU	
SAINT JEAN DE BARROU.....	20 KM 600.....15 H 02
D 27 en direction de D 611	
Carrefour D27 – D 611 Entrée DURBAN.....	26 KM.....15 H 11

D 611 en direction de DURBAN CORBIERES		
DURBAN CORBIERES.....	27 KM.....	15 H 12
D 611 en direction de VILLENEUVE les CORBIERES		
VILLENEUVE les CORBIERES.....	30 KM.....	15 H 17
D 106 en direction de CASCATEL des CORBIERES		
CASCATEL des CORBIERES.....	32 KM.....	15 H 20
D 123 en direction de QUINTILLAN		
QUINTILLAN.....	39 KM.....	15 H 31
D 123 en direction de PALAIRAC		
PALAIRAC.....	47 KM.....	15 H 42
D 123 en direction de D 39		
Carrefour D 123 – D 39.....	49KM.....	15 H 47
D 39 en direction de TUCHAN		
TUCHAN.....	59 KM.....	16 H 03
D 611 en direction de VILLENEUVE les CORBIERES		
Carrefour D 611 – D 205.....	71 KM.....	16 H 22
D 205 en direction de EMBRES et CASTELMAURE		
EMBRES et CASTELMAURE.....	77 KM.....	16 H 31
D 205 en direction de SAINT JEAN DE BARROU		
SAINTE JEAN DE BARROU.....	80 KM.....	16 H 36
D 27 en direction de TREILLES		
Carrefour D27 – D 50...(Territoire de FRAISSÉ des CORBIERES)...	82 KM 300.....	16 H 39
D 27 en direction de TREILLES		
Carrefour D 27 – D 227.....(Territoire de FEUILLA).....	86 KM 800.....	16 H 47
D 27 en direction de TREILLES (Territoire de FEUILLA).....		
Carrefour D 27 – D 227.....(Territoire de FEUILLA).....	87 KM 200.....	16 H 48
D 27 en direction de TREILLES		
Carrefour D 27 – D 50.....	91 KM 200.....	16 H 54
TREILLES.....	92 KM 100.....	16 H 55
D 27 en direction de CAVES		
CAVES.....	95 KM 100.....	17 H 00
D 27 Puis D 327 en direction de LEUCATE (Territoire de FITOU)		
Carrefour D 327 – D 427.....	98 KM 200.....	17 H 05
D 327 en direction de LEUCATE		
LEUCATE.....	100 KM 200.....	17 H 08
Arrivée située Avenue Georges Brassens, à hauteur du N° 35		
Horaire de l'épreuve calculé sur une base moyenne de 38 km/h.		
Le camion balai signalera au service d'ordre la fin de l'épreuve.		

11^{ème} ROUTE DES VIGNOBLES – CAP LEUCATE

LEUCATE / DEPART – 14 h 30 - fictif et groupé, contre allée, Av. Francis Vals

LEUCATE / ARRIVEE – 17 h 08 – Avenue Georges Brassens

SAMEDI 30 MARS 2024

2^{ème} Tronçon : en ligne

 Signaleurs fixes

DEPART – Fictif, Contre allée, Av Francis Vals

ARRIVEE – Avenue Georges Brassens

